



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 24 juin 2021

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 6/2021 relatif comptes et rapport de gestion communal 2020,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver les comptes 2020 de la Commune présentant un excédent de recettes de Frs. 10'924.60 et d'en donner décharge à la Municipalité,
- la commission ne peut en revanche donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2020. Monsieur le Syndic s'est engagé à fournir à la commission tous les renseignements et tous les documents nécessaires à cette décharge en juillet prochain seulement.

Un retour sera par conséquent effectué aux membres du Conseil lors de la séance du Conseil général du 14 octobre 2021.

Ainsi délibéré en séance du 24 juin 2021.

Le Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard